

Image not found or type unknown



nouvelle fiscalité d' une vente d' un chai par donation

Par **acurcio**, le **21/10/2011** à **18:23**

Bonjour, rnje voudrais vendre mon chai qui m' a était donné par mon père en l année :1986. par contre j ai entendu parler à la télévision d' une nouvelle fiscalité de: 33% qu il faut donner à l etat.rnest ce que cette réforme est passée ! car si je vends ma batisse en pierre 100.000 euros , il va pas me rester grand chose.rnest ce que je suis concerné par cette réforme car ça viens d une donation!rnmerci por votre réponsernamicalement

Par **beberenice**, le **08/06/2012** à **16:08**

Afin de savoir, procédez à une [simulation impôt](#), afin de calculer ce qu'il en est actuellement